



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13/01/2025

| Référence |
|-----------|
| 2025_01 |

L'an 2025 et le 13 janvier à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de SOUCHET David, MAIRE.

| Objet de la délibération |
|---|
| APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2024 |

PRÉSENTS : M. SOUCHET David, MAIRE, **Mmes** : CHARRUE Bernadette JARRET Jeanine et MICHAUD Jacqueline, adjointe, **MM** : CHENU Jean-Yves, COPIN François, adjoint, DEVOUCOUX Paul-Edouard, HANQUIEZ Hubert, OUZE Bernard.

| Nombre de membres | | |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 9 | | |

ABSENT :

POUVOIR : Néant.

A été nommé(e) secrétaire de séance : Mme Michaud Jacqueline

| Date de la convocation |
|------------------------|
| 06/01/2025 |

2025_01 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2024

| Date d'affichage |
|------------------|
| 06/01/2025 |

M. le Maire informe que le procès-verbal de la séance du 26 octobre 2024 a été transmis aux conseillers municipaux en même temps que la convocation.

| Vote |
|----------------|
| A l'unanimité |
| Pour : 9 |
| Contre : 0 |
| Abstention : 0 |

Le conseil municipal, après en avoir pris connaissance (et pris en compte les corrections demandées par Madame Jeanine JARRET), **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 26 octobre 2024.

Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE

Le :

Et

Publication ou notification du :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
En mairie, le 14/01/2025

Le Maire,
David SOUCHET.

La secrétaire,

Publié sur le site : www.chassy.fr